

# Formation -CSE : Les missions et les attributions

*Entreprises de moins de 50 salariés*

## OBJECTIFS DU MODULE

---

**Réf :** CSE49

**Durée :** 1 jour

**Contact:**

**Ahmed OUMGHAR**  
02.54.96.02.60  
contact@cdo-formation.fr

**CDO Formation**  
4, rue du couvent  
41200 Millançay

Tél: 02.54.96.02.60  
Fax : 02.72.22.06.14  
www.cdo-formation.fr



Un conseil dans  
choix d'une  
formation !  
Contactez notre  
conseiller:

**Ahmed  
OUMGHAR**  
06.30.82.18.84  
a.oumghar@cdo-  
formation.fr

- Définir les missions et les prérogatives des membres du CSE
- Connaître les droits, les devoirs et les obligations
- S'approprier les méthodes nécessaires d'aide à la réussite de la mission
- Définir une organisation adaptée pour l'efficacité de ses missions

## PUBLIC

---

- Membres élus CSE pour les entreprises de 11 à 49 salariés

## PRE-REQUIS

---

- Être élu membre du CSE

## PROGRAMME DE FORMATION

---

- Le rôle du CSE : missions, attributions et prérogatives
- Intégration de la mission comité de santé, sécurité et condition du travail
- Fonctionnement du CSE dans le respect du cadre juridique
- Convocation, ordre du jour, procès-verbal
- Rôles
- Règlement intérieur
- Les méthodes de communication
- Les moyens de communication ou d'enquête auprès des salariés
- Le budget d'activités sociales et culturelles
- Protections des membres du CSE
- Simulation d'une réunion de CSE à partir d'un ordre du jour construit en cours

## METHODES PEDAGOGIQUES

---

- Formation à dominante pratique : après un apport théorique, le formateur s'appuiera sur les connaissances des participants pour établir des stratégies de travail afin de mieux réussir la mission.

## EVALUATION

---

- Attestation de stage